

**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant·e·s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari**

Schanzenstr. 1 Tel 031 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH-3001 Bern Fax 031 382 11 76 www.vss-unes.ch

Info aux médias

Berne, le 6 mars 2003

18 mai 2003 - OUI aux loyers loyaux!

Dans un contexte économique de plus en plus difficile, les étudiant·e·s font parties des populations les plus exposées aux aléas du marché de l'immobilier et en particulier à ses aspects les plus abusifs, tels que l'inflation des loyers, les congés injustifiés et le refus de la transparence des loyers.

Alors que près d'un tiers des revenus est alloué aux charges de logement parmi les populations économiquement défavorisées de notre pays, l'initiative dite des « loyers loyaux » constitue un arme utile et nécessaire contre les dérives spéculatives et libérales des grandes régions immobilières. Les étudiant·e·s, de par leur mobilité et la précarité de leur revenu due à leur statut, seraient particulièrement favorisé·e·s par les propositions de l'Asloca.

L'initiative « pour des loyers loyaux », qui sera soumise en votation populaire le 18 mai 2003, est en effet le seul rempart contre la libéralisation des loyers et contre le démantèlement de la protection des locataires contre les congés abusifs. De plus, l'initiative de l'ASLOCA améliore notablement le droit du bail en faveur des locataires. En l'acceptant, les locataires seront assurés d'obtenir une modération des hausses de loyer à travers le système du lissage sur cinq ans du taux hypothécaire. Ils seront également mieux protégé·e·s contre les résiliations de bail puisque le propriétaire devra prouver que le congé intervient pour un motif justifié et qu'il ne s'agit pas d'un prétexte notamment pour augmenter le loyer.

Avec l'obligation de communiquer aux nouveaux·elles locataires au moyen de la formule officielle le loyer des précédent·e·s, les contestations des loyers initiaux abusifs seront encouragées. Finalement, la revendication de l'initiative de permettre aux cantons d'autoriser uniquement la facturation par les bailleur·e·s comme frais accessoires des prestations qui varient selon la consommation des locataires (eau, chauffage) réduira la charge du loyer brut dans les budgets des locataires.

- **Cette initiative constitue un obstacle majeur à la spéculation immobilière, principale cause dans les centres urbains des difficultés de logement rencontrées par les étudiant·e·s.**
- **Elle met fin au laisser-faire régnant en Suisse sur les politiques du logement, et donne un espoir de voir reconnu·e·s les locataires comme des citoyen·ne·s à part entière.**
- **Elle soulagera les étudiant·e·s et leurs familles subissant aujourd'hui une inflation intolérable de leur budget logement.**

Pour ces raisons, l'UNES recommande de voter OUI le 18 mai à l'initiative « pour des loyers loyaux ».

Contacte: Bureau de l'UNES (lu-je, 11-12:30, 13:30-16:30) ou
Stephan Tschöpe, Co-Président, 079 741 09 65 - Lea Brunner, Co-Présidente, 079 719 15 46